

MEMBRE SCIENTIFIQUE NON GOUVERNEMENTAL DU COMITÉ SUR LA SITUATION DES ESPÈCES EN PÉRIL AU CANADA (COSEPAC) : APPEL DE DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

Les personnes qui souhaitent occuper la place de membre scientifique non gouvernemental du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) sont invitées à présenter une déclaration d'intérêt. La durée du mandat est de quatre ans.

Exigences : *Nous sommes à la recherche d'une personne ayant une expertise dans le domaine de la flore et de la faune du Canada ainsi qu'une connaissance avérée de la biologie de la conservation des espèces en péril. Les compétences essentielles comprennent notamment l'application des connaissances et de la science autochtones à la planification de la conservation et au processus décisionnel, et/ou une certaine combinaison de connaissances sur l'écologie des populations, la génétique des populations, la biogéographie, ou les effets de diverses menaces sur les populations d'espèces sauvages.*

La diversité est importante : *Le COSEPAC s'engage à avoir un effectif compétent et diversifié, représentatif de la population qu'il dessert, et reconnaît les nombreux avantages d'un environnement sécuritaire et inclusif où des personnes aux perspectives diverses peuvent collaborer pour soutenir l'évaluation des espèces sauvages. Toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler. Au moment de recruter ses membres, la préférence pourrait être accordée aux candidats qualifiés issus de groupes sous-représentés. Selon la représentation du COSEPAC au moment du recrutement, ces groupes pourraient comprendre, par exemple, les personnes qui se sont auto-identifiées en tant que femme, personne autochtone, personne handicapée, personne racialisée, personne ayant diverses orientations sexuelles ou genres, personne d'autres groupes sous-représentés, personne en début de carrière et toute personne qualifiée ayant les compétences et les connaissances nécessaires pour s'engager de manière productive auprès de communautés équitables, diverses et inclusives. Le modèle de candidature (la section consacrée à l'auto-identification se trouve au point 6) vous permet de vous identifier clairement comme membre d'un de ces groupes. N'hésitez pas à vous identifier!*

Quatre scientifiques non gouvernementaux siègent au COSEPAC. Ils fournissent leur expertise aux travaux du Comité. Comme tous les autres membres du COSEPAC, les membres scientifiques non gouvernementaux accomplissent leurs tâches de façon indépendante et ne prennent pas position pour une organisation ou un groupe d'intérêt particulier. Les membres scientifiques non gouvernementaux sont habituellement des

membres de la communauté *autre* que les ministères, les organismes ou les sociétés d’État des gouvernements fédéral, territorial ou provincial.

Les déclarations d’intérêt peuvent être soumises du 28 janvier au 4 mars 2026.

Date limite : le 4 mars 2026, à 15 h, heure de l’Est. Les déclarations d’intérêt reçues après cette date ne seront pas acceptées.

À PROPOS DU COSEPAC

Les fonctions principales du [COSEPAC](#) sont les suivantes :

- évaluer la situation des espèces sauvages considérées comme potentiellement en péril au Canada, en définissant les menaces actuelles et potentielles pour les espèces sauvages;
- présenter les résultats de ses évaluations ainsi que les raisons des désignations au ministre fédéral de l’Environnement et du Changement climatique, au Conseil canadien pour la conservation des espèces en péril et au public canadien.

Le COSEPAC s’acquitte de ses fonctions en se servant de la meilleure information disponible, y compris les connaissances scientifiques, les connaissances communautaires et les connaissances traditionnelles autochtones. Le processus d’évaluation est indépendant, transparent et fondé uniquement sur des éléments probants. Les rapports de situation du COSEPAC, tout en servant de base aux recommandations faites au gouvernement au titre de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP), sont aussi largement cités par les organismes scientifiques et environnementaux, les utilisateurs de ressources, les organismes gouvernementaux et les médias. Les rapports du COSEPAC fournissent des renseignements sur l’état des populations d’espèces sauvages, qui préoccupent tous les Canadiens.

En plus des membres scientifiques non gouvernementaux, le COSEPAC est composé :

- des membres d’organismes compétents (provinciaux, territoriaux et fédéraux);
- des coprésidents du sous-comité des connaissances traditionnelles autochtones;
- des coprésidents des sous-comités de spécialistes pour chaque groupe taxonomique traité par le COSEPAC;
- de membres en début de carrière.

Fonctions des membres scientifiques non gouvernementaux

Les fonctions principales des membres scientifiques non gouvernementaux sont les suivantes :

- examiner et fournir des commentaires sur les projets de rapports de situation des espèces pour tous les taxons couverts par le processus du COSEPAC, ainsi que sur d’autres documents du COSEPAC;

- se réunir en personne pour les réunions d'évaluation des espèces (normalement deux fois par an), pour discuter et voter les recommandations sur le statut des espèces et les décisions opérationnelles;
- participer à des groupes de travail qui réalisent des fonctions ou des projets spéciaux tels que la collecte et la synthèse d'informations, le recrutement, les communications, et l'examen, le développement ou la formalisation des opérations et des procédures.

Les coprésidents des sous-comités de spécialistes du COSEPAC sont nommés par le ministre fédéral de l'Environnement et du Changement climatique après consultation avec le Conseil canadien pour la conservation des espèces en péril et avec des experts et des organismes d'experts comme la Société royale du Canada qui, de l'avis du ministre, possèdent l'expertise nécessaire. Les membres scientifiques non gouvernementaux ne deviennent pas membres de la fonction publique du Canada grâce à leur nomination ministérielle. Chaque membre du COSEPAC doit exercer son pouvoir discrétionnaire de façon indépendante. Les membres scientifiques non gouvernementaux peuvent être rémunérés pour leurs services et les dépenses occasionnées par ces activités peuvent leur être remboursées selon les lignes directrices du Conseil du Trésor.

Déplacements associés aux réunions

Les frais de déplacement qui sont engagés par les membres scientifiques non gouvernementaux au Canada sont couverts par Environnement et Changement climatique Canada. **Pour les membres scientifiques non gouvernementaux dont le déplacement commence ou se termine à l'extérieur du Canada, Environnement, Changement climatique et Nature Canada paiera un montant équivalent à la moyenne des frais de déplacement engagés au Canada.**

PROCESSUS DE PRÉSENTATION DE CANDIDATURE

Déclaration d'intérêt

Nous avons demandé aussi bien aux nouveaux candidats qu'aux coprésidents titulaires de fournir les DEUX éléments suivants :

- un CV;
- une lettre de présentation qui porte précisément sur chacun des éléments du [modèle de candidature](#), [en utilisant les sous-titres du modèle de candidature ci-dessous](#). Même si vous pensez que votre c.v. répond déjà à une question, veuillez en faire un court résumé dans votre lettre.

La préférence pourrait être accordée aux candidats qualifiés issus de groupes sous-représentés au sein du COSEPAC. Les écarts précis en matière de représentation varieront au fil du temps. Si vous le souhaitez, vous pouvez choisir d'inclure une

déclaration volontaire claire dans la section 6 de votre demande afin de vous identifier en tant que femme, autochtone, personne handicapée, personne racialisée, personne ayant diverses orientations sexuelles ou genre, ou personne d'autres groupes sous-représentés, et fournir des renseignements complémentaires, le cas échéant. Les personnes chargées de la sélection tiendront compte des auto-identifications des candidats qualifiés dans leur évaluation des candidatures et ne pourront accorder la préférence dans le classement qu'en présence d'une auto-identification claire.

Nous prions les personnes intéressées de faire connaître leur intérêt par courriel et d'inscrire la mention « Déclaration d'intérêt – membre scientifique non gouvernemental » dans la ligne Objet du message, puis d'envoyer leur courriel au Secrétariat du COSEPAC par courriel à cosewic-cosepac@ec.gc.ca.

Le Secrétariat enverra un accusé de réception par courriel à chaque personne dans un délai de deux jours ouvrables. **Si vous ne recevez pas un accusé de réception dans le délai mentionné, veuillez communiquer avec le Secrétariat par téléphone au 819-307-7600.**

Les candidatures seront examinées par un comité de sélection composé de membres du COSEPAC, qui présentera des recommandations au COSEPAC, lequel transférera à son tour les candidatures au ministre de l'Environnement et du Changement climatique aux fins de nomination. Les candidats retenus seront généralement informés vers la fin de l'été et siègeront du 1^{er} janvier 2027 au 31 décembre 2030.

Si vous avez besoin de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Secrétariat du COSEPAC à cosewic-cosepac@ec.gc.ca.

MODÈLE DE CANDIDATURE

1. Études et bagage de connaissances

Indiquez vos diplômes et vos antécédents pertinents dans le domaine des sciences biologiques ou écologiques. Cela peut comprendre, par exemple, la biologie de la conservation, l'écologie, la biologie des populations, la génétique, l'évaluation des stocks, la gestion des ressources naturelles, la taxonomie, la systématique ou tout autre domaine pertinent.

Par exemple :

- j'ai vécu au sud de la région de l'Okanagan, en Colombie-Britannique, et je possède des connaissances étendues sur l'écologie de cette région, en particulier sur les reptiles et les amphibiens;
- je possède un baccalauréat ès sciences en gestion des espèces sauvages, une maîtrise ès sciences en aquaculture des salmonidés et un doctorat en systématique de l'espèce *Salmo*;
- je possède un baccalauréat ès sciences avec spécialisation en zoologie, cinq ans d'expérience en biologie et en génétique des populations de caribous et douze ans d'expérience de la biologie de la conservation d'autres ongulés.

2. Expertise en biologie de la conservation ainsi qu'en flore et en faune canadiennes

Dans quelle mesure connaissez-vous les techniques et les concepts liés à l'évaluation et à la conservation des espèces sauvages en péril, et les dispositions légales aux fins de désignation et de protection des espèces en péril à l'échelle fédérale, ou provinciale ou territoriale? Quelle est votre expérience en matière de formulation de conclusions et de recommandations objectives sur le statut biologique des espèces sauvages?

Par exemple :

- Au cours des cinq dernières années, j'ai recueilli des données sur la biologie et la génétique des populations de salmonidés. Ces données seront utilisées afin d'élaborer des programmes de rétablissement et de gestion pour le saumon sockeye;
- Au cours des cinq dernières années, j'ai aidé à nation haïda à rédiger des plans de conservation pour les espèces végétales;
- Au cours des cinq dernières années, j'ai fourni des conseils sur l'intégration de connaissances écologiques locales dans la planification de la gestion des espèces sauvages provinciales;
- Je suis membre de Canards Illimités et j'ai participé à des relevés visant à déterminer la répartition de l'Arlequin plongeur, la qualité de son habitat et les tendances dans la taille de sa population;
- Je possède une connaissance approfondie des lois fédérales, provinciales et territoriales sur les espèces en péril et j'ai rédigé trois rapports de situation sur les espèces sauvages;

- J'ai acquis une connaissance approfondie des lois fédérales, provinciales et territoriales sur les espèces en péril grâce à ma participation à la planification du rétablissement d'espèces en Colombie-Britannique. J'ai également corédigé trois rapports nationaux et cinq rapports provinciaux sur la situation d'espèces sauvages.
- J'ai publié un article sur l'extension due aux changements climatiques de l'aire de répartition des espèces de papillons du nord du Canada.

Fournissez une déclaration au sujet de votre degré de connaissance d'autres éléments de la faune et de la flore canadiennes ainsi que votre principal domaine d'expertise taxonomique.

Par exemple : J'ai une excellente connaissance de l'écologie et de la systématique des mollusques d'eau douce de toute l'Amérique du Nord et j'ai une expertise particulière des sphaeriidés du Canada, particulièrement de l'Ontario. Je connais la plupart des espèces d'oiseaux de l'est du Canada, ainsi que de nombreuses plantes et certains lichens.

3. Exigences particulières

Exigences : Nous sommes à la recherche d'une personne ayant une expertise dans le domaine de la flore et de la faune du Canada ainsi qu'une connaissance avérée de la biologie de la conservation des espèces en péril. Les compétences essentielles comprennent notamment l'application des connaissances et de la science autochtones à la planification de la conservation et au processus décisionnel, et/ou une certaine combinaison de connaissances sur l'écologie des populations, la génétique des populations, la biogéographie, ou les effets de diverses menaces sur les populations d'espèces sauvages.

Par exemple : Je possède une excellente connaissance de l'écologie des plantes, des lichens et des animaux nordiques, grâce à ma participation à plusieurs enquêtes sur les caribous du Nunavut et à la surveillance de la végétation connexe, ce qui correspond bien aux exigences spécifiques décrites dans l'appel de déclarations d'intérêt.

4. Aptitudes en animation et en gestion

Indiquez votre expérience de l'animation, de l'organisation, de la présidence et de la gestion de réunions et de groupes de travail composés de divers participants qui ont pour tâche de prendre des décisions difficiles et de formuler des recommandations utiles.

Par exemple : J'ai présidé le Groupe de travail sur les tardigrades du Nunavut de 2003 à 2005. J'ai organisé et dirigé trois réunions par année de ce groupe de travail (formé de huit personnes) qui avait pour tâche d'évaluer la réaction des tardigrades aux changements climatiques dans l'Arctique.

Indiquez votre expérience en ce qui a trait à l'assimilation de grandes quantités de

renseignements techniques dans des domaines autres que votre principal domaine de spécialisation.

5. Aptitudes en rédaction, examen et révision de documents scientifiques

Décrivez votre expérience de la rédaction, de l'examen et de la révision de documents scientifiques (p. ex., articles de revues, livres, rapports, etc. examinés par les pairs) et de l'interprétation critique de conclusions. Décrivez votre expérience de l'intégration de divers commentaires dans des produits rédigés.

6. Qualités personnelles

Veuillez fournir les déclarations suivantes (deux obligatoires, deux facultatives), chacune avec son propre sous-titre.

Intérêts personnels ou point de vue : Veuillez décrire votre intérêt personnel ou le point de vue qui vous amène à vouloir participer au processus d'évaluation des espèces du COSEPAC. Faites-nous part de la perspective et des systèmes de connaissances que vous apportez au processus d'évaluation des espèces du COSEPAC, et/ou de la façon dont vos antécédents, votre expérience de vie et/ou vos perspectives pourraient contribuer à améliorer la prise de décision et la résolution de problèmes en ce qui concerne le travail du COSEPAC.

Auto-identification (facultatif; ces renseignements sont recueillis uniquement à des fins de sélection) : Dans la mesure où le COSEPAC s'efforce d'accroître la diversité de ses membres, la préférence peut être accordée aux candidats qualifiés appartenant à des groupes sous-représentés au sein du COSEPAC. Si vous le souhaitez, à l'aide du sous-titre « auto-identification », veuillez préciser les compétences et les connaissances dont vous disposez pour travailler de manière productive auprès de communautés équitables, diverses et inclusives et/ou vous identifier comme l'une des personnes suivantes, en fournissant des renseignements complémentaires, le cas échéant :

- femme;
- personne autochtone;
- personne handicapée;
- personne racialisée;
- personne ayant diverses orientations sexuelles ou genres;
- personne d'autres groupes sous-représentés
- personne en début de carrière.

Les personnes chargées de la sélection tiendront compte des auto-identifications des candidats qualifiés dans leur évaluation des candidatures et ne pourront accorder la préférence dans le classement qu'en présence d'une auto-identification claire.

Interruptions (facultatif; ces renseignements sont recueillis uniquement à des fins de sélection) : Les examinateurs tiendront compte des interruptions de carrière légitimes résultant de congés de maternité, parentaux, médicaux ou familiaux. Le temps consacré à ces types de congés ne sera pas pris en compte dans l'évaluation de la productivité. N'hésitez pas à mentionner toute circonstance personnelle qui aurait pu vous affecter.

7. Références

Références : Fournissez le nom et les coordonnées de trois personnes pouvant fournir des références. Indiquez le nom d'au moins une personne avec laquelle vous avez travaillé au sein d'un comité dans votre lettre de présentation ou votre CV. Il sera demandé à ces références de fournir des exemples et des évaluations pour les critères suivants :

1. votre capacité à travailler de manière constructive dans le cadre d'un processus de prise de décisions fondé sur le consensus et à favoriser le consensus entre des collègues qui sont membres d'un comité;
2. votre capacité à prendre des initiatives;
3. Votre capacité à respecter les délais et à livrer les produits;
4. votre capacité à faire preuve d'un bon jugement.